

**Octobre
2026**

**Déclaration et
paiement**

Déclaration et paiement du

15 Octobre

- CSS, IPRES : cotisations du mois précédent pour les entreprises de 10 salariés et plus ou du 3^{ème} trimestre 2026 pour les entreprises de moins de 10 salariés
- Taxe sur la Valeur Ajoutée, TVA pour compte, TVA sur les prestations numériques, Taxe sur les Activités Financières et Taxes spécifiques (y joindre l'état des factures exonérées et visées)
- BRS/VRS/BNC/IRC retenues de septembre 2026
- Taxe sur les revenus des opérateurs de jeux de hasard et de divertissements
- Prélèvement sur les gains des jeux de hasard et de divertissements
- Taxe sur les transferts d'argent (TTA)
- Timbre sur les quittances

Déclaration (Trimestrielle)

Loyers versés à des personnes physiques au titre du trimestre précédent.



Palement

(Bureau du recouvrement du centre fiscal compétent) :

20 Octobre

- Versement des **retenues IRVM** sur les rémunérations des administrateurs, lots et primes de remboursement mis en paiement au cours du trimestre précédent
- Versement de l'**acompte de TCA** dû par les compagnies d'assurance au titre du 3ème trimestre 2026.



La DGID a lancé la plateforme SENTAX

SENTAX remplace désormais l'application ETax pour la télédéclaration et le télépaiement des impôts et taxes.

Déclarations et paiements d' Octobre : obligatoires sur SENTAX

La **Direction Générale des Impôts et des Domaines** (DGID) annonce l'ouverture de la plateforme **SENTAX** pour les contribuables des **Centres des moyennes entreprises** (CME 1 et CME 2) et du **Centre des professions réglementées** (CPR).

À compter du 1^{er} octobre 2026, les déclarations au format papier ne sont plus acceptées



Scannez pour
vous connecter
ou utilisez ce lien
sentax.dgid.sn



Une déclaration ou un paiement à venir ?

Anticipez vos échéances. Nos équipes vous accompagnent pour rester en conformité, en toute sérénité.



www.moore.sn